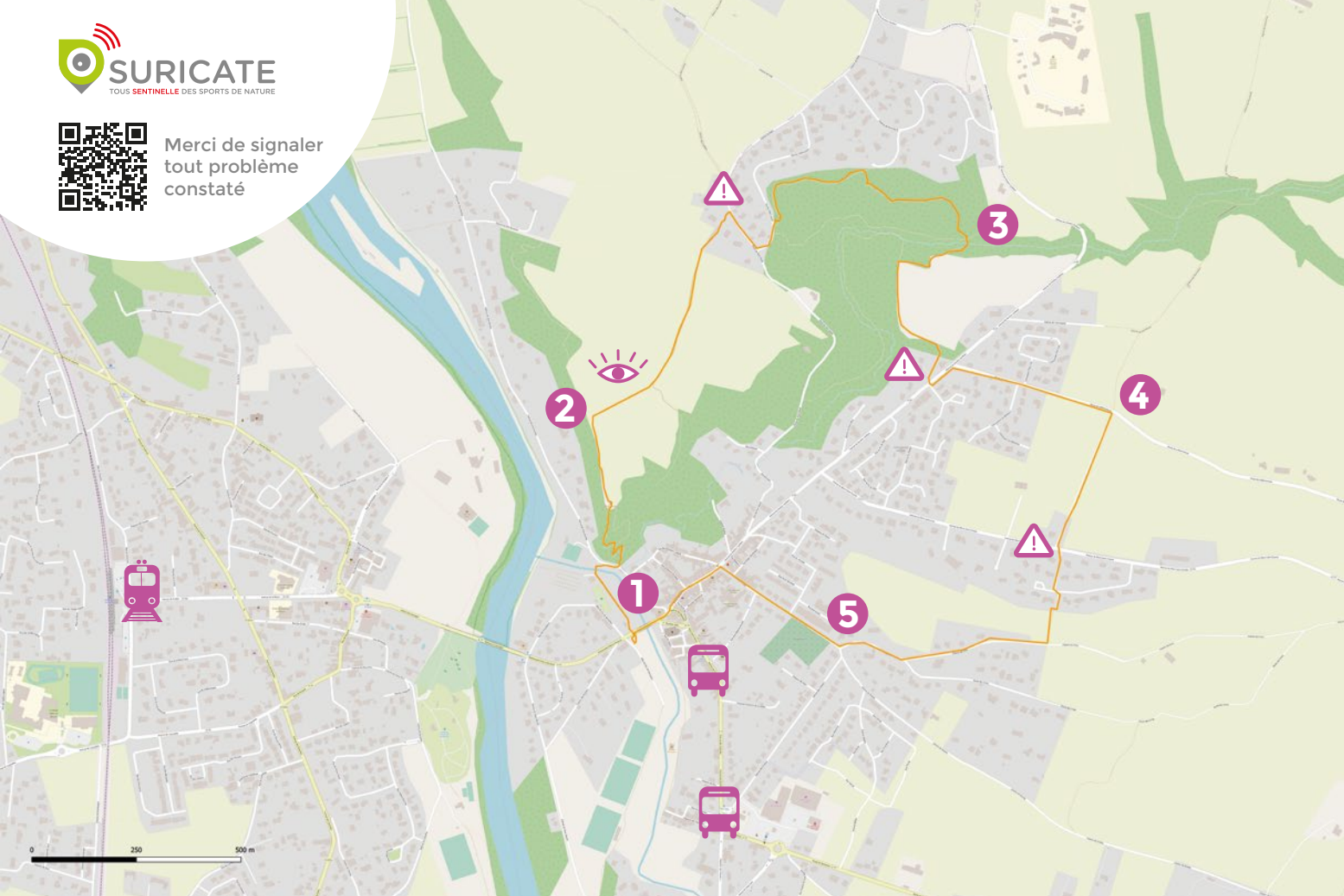




Merci de signaler
tout problème
constaté



Légende



Attention vigilance



Point de vue



Etape dans l'itinéraire



Gare



Bus - Ligne 318

3) Franchir la passerelle sur le Pas Cahus, monter le sentier boisé en face. Longer le champ en lisière de bois, traverser le ruisseau puis remonter vers la D 35 (rue du Docteur Guilhem). La traverser, poursuivre à gauche par la bande piétonne, puis tourner à droite rue de la Baronnesse.

4) Après 200 m, aux jardins partagés, tourner à droite et suivre un large chemin enherbé. Traverser la D 74 [prudence], descendre en face par un caminot rejoignant un lotissement. Au poste de relevage, tourner à droite, monter par un sentier vers le haut du lotissement.

5) Tourner à droite, descendre vers le centre de Venerque en empruntant les passages protégés [village ancien : rue de Rémusat et ses commerces, rue des Remparts-Coligny, quai Rive-d'Eau avec notamment la maison des pêcheurs au n° 20 où l'on peut voir une représentation d'une moule ouverte]. Passer devant l'église [classée aux monuments historiques], traverser la Hyse et rejoindre le point de départ.

Itinéraire « Passerelles entre Rives et Balcons »

Un parcours qui traverse des environnements naturels variés : plateau, sous-bois, terres cultivées et village. Au sommet du Pech, le promeneur pourra découvrir un panorama remarquable sur les Pyrénées et la vallée de l'Ariège, tout en guettant des orchidées sauvages.

1) Du parking, partir à droite vers le village, traverser au passage piéton, poursuivre en face vers la base de loisirs [aire de pique-nique, WC, base de canoë]. Au bout du parking,

emprunter à droite la passerelle sur la Hyse, suivre un sentier qui contourne le terrain de tennis. Monter par la petite route à droite. La quitter pour suivre à gauche un chemin qui monte en pente raide vers le belvédère [prudence : passages raides et glissants par temps humide, ne pas s'approcher des barrières de sécurité en bord de falaise]

2) À la table d'orientation [point de vue sur Venerque, la vallée de

l'Ariège et les Pyrénées], poursuivre tout droit par un large chemin enherbé [présence d'orchidées]. Après un virage à droite, poursuivre vers une route goudronnée. À la route, descendre à droite sur 100 m [prudence]. À l'abribus, obliquer à gauche rue du Soleil-Levant. Après 100 m, avant le poste de relevage, virer à droite. Descendre par un petit sentier qui serpente à travers bois puis qui traverse une clairière [prudence : passage glissant par temps humide]



Partagez-nous
vos plus belles photos sur



@TourismeBassinAuterivain